

Compétence attendue		Principes d'élaboration de l'épreuve								
Niveau 5 : Prévoir et conduire son déplacement de manière fluide et lucide selon des itinéraires variés en direction et en volume pour grimper en tête des voies de difficulté proche de 6 ou plus. Assurer avec anticipation sa sécurité et celle d'autrui		Le dispositif comprend des voies de niveau 4c à 7a, d'une longueur de 7m sur SAE. Les dégaines sont en place. Le candidat est autonome dans sa pratique de l'activité (progression en tête de cordée, assurage d'un grimpeur évoluant en tête de cordée, utilisation du matériel de sécurité). Le candidat choisit une voie ; s'il réussit, il peut décider de s'en tenir là ou tenter une voie plus difficile ; la meilleure réalisation sera prise en compte. En cas de 1ère chute ou de repos artificiel, le candidat peut reprendre sa progression à la dernière dégaine posée dans les 15 secondes. A la deuxième chute l'épreuve s'arrête. L'épreuve s'arrête également si le candidat effectue une erreur de mousquetonnage non corrigée immédiatement. Dans le cas d'un arrêt de l'épreuve, le candidat marque des points en fonction de la hauteur gravie (nombre de points inférieurs à la moitié des points prévus).								
Points à affecter	Éléments à évaluer	Degrés d'acquisition du niveau 5								
11/20	Cotation de l'itinéraire choisi	Points attribués en fonction de la cotation de la voie								
	Cotation		4c	5a	5b	5c	6a	6b	6c	7a
	Garçons	En tête	0,5	1	2	3	5	7	9	11
	Filles	En tête	1	2	3	5	7	9	11	
2 pts	coordination de l'action grimper/s'assurer	Erreur de mousquetonnage 0 pt	mousquetonnage ambidextre correct 1 pt			mousquetonnage économique, intégré à la progression 2 pts				
3 pts	coordination des actions assureur/grimpeur	assurage sec corde tendue vigilance sans anticipation 1 pt	assurage fluide avec anticipation 2pts			assurage dynamique et anticipé assureur mobile sur ses appuis 3pts				
Entretien avec le jury										
4 pts	Thème 1 : matériel et sécurité 2 pts		Thème 2 : les différentes formes de pratique, l'entraînement et les techniques gestuelles 2 pts							

Épreuves ponctuelles d'EPS

Description et organisation de l'épreuve

Baccalauréat professionnel	ÉPREUVE FACULTATIVE	escalade
-------------------------------	---------------------	----------

Définition de l'épreuve

1/ PRESTATION / 16 pts

11 pts seront attribués en fonction de la cotation de la voie grimpée

cotations	4c	5a	5b	5c	6a	6b	6c	7a
filles	1	2	3	5	7	9	11	
garçons	0,5	1	2	3	5	7	9	11

Le candidat devra grimper sur SAE deux voies qu'il choisira parmi les voies proposées par le jury et en réussir au moins une pour valider les points de performance. Le candidat grimpe exclusivement en tête de cordée. La voie est réussie après le mousquetonnage de la dégaine de fin de voie.

5 pts seront attribués sur les compétences sécuritaires, répartis pour 2 pts sur la coordination grimper /s'assurer et 3 pts sur l'assurage .

2/ ENTRETIEN / 4 pts

D'une durée maximale de 15 minutes, l'entretien se déroule à l'issue de la pratique. Les thèmes abordés porteront d'une part sur la sécurité , le matériel d'escalade, les manœuvres de corde, d'autre part sur l'entraînement, les techniques gestuelles, les différentes formes de pratiques.

Déroulement de l'épreuve

Le candidat devra avoir son matériel de sécurité individuel. Les cordes seront fournies . Les dégaines seront en place. L'assurage se fera avec un système d'assurage frein type tube. Pas de système bloquant ou huit.

Le candidat choisit une voie parmi celles proposées par le jury. S'il réussit cette voie, il peut décider de s'en tenir là ou de tenter une seconde voie plus difficile. En cas d'échec sur la seconde voie de niveau supérieur, un point supplémentaire sera attribué si le candidat a mousquetonné l'avant dernière dégaine (à partir du niveau 5c pour les filles et 6a pour les garçons dans la deuxième voie). Un candidat ayant échoué dans la première voie pourra la tenter à nouveau ou en changer (et changer de cotation).

Déroulement de la prestation dans une voie : dans le temps imparti (défini par le jury), le grimpeur doit :- s'encorder

- vérifier son assureur
- réaliser sa voie.

L'assureur en évaluation sera observé sur :

- la vérification de son grimpeur
- la fluidité de son assurage
- l'anticipation de ses gestes liés aux comportements du grimpeur

- sa maîtrise technique (pas de faute d'assurance, préparation de la corde, nœud en bout de corde)

Lors des prestations, en cas de première chute ou de repos artificiel, le candidat peut reprendre sa progression à la dernière dégaine posée dans les 15 secondes. A la seconde chute ou repos, l'épreuve dans la voie s'arrête. L'épreuve s'arrête également s'il y a une erreur de mousquetonnage non corrigée immédiatement. Dans le cas d'un arrêt de l'épreuve, le candidat marque les points en fonction de la hauteur gravie (nombre de points inférieurs à la moitié des points prévus). Si le candidat échoue dans ses deux voies, le meilleur résultat des deux sera retenu.

Entretien (question pratique) : Le jury pourra demander au candidat la pose d'une moulinette (manœuvre de maillon rapide) ou d'effectuer une descente en rappel en auto-assurance.

Compétences attendues pour se présenter à l'épreuve

Le niveau 4 des compétences attendues des programmes lycées professionnels devra être acquis concernant les compétences sur la coordination de l'action grimper/s'assurer et les coordinations des actions assureur/grimpeur .

Le jury n'autorisera pas à grimper un candidat ne respectant pas les consignes de sécurité ou ne maîtrisant pas les techniques d'assurance.